

Circaetus gallicus



© Christian Aussaguel LPO



© Valère Marsaudon

Description de l'espèce

Grand rapace de près de 2 m d'envergure, le dos et le dessus des ailes sont bruns avec les rémiges noires, le dessous clair avec un plastron sombre. La queue est longue avec quelques barres sombres. Sa grosse tête ronde avec de grands yeux jaunes et un cou épais est très caractéristique. Il pratique fréquemment le vol sur place.

Arrivant à la mi-mars, il nous quitte en septembre pour ses quartiers d'hiver dans les savanes au sud du Sahara.

Observation

Comme pour tous les autres rapaces nichant dans les arbres, seule une prospection hivernale permet de repérer l'aire. Un second passage en période de reproduction permet de confirmer l'occupation des sites découverts. L'aire est souvent à faible hauteur (dans un arbre ou un arbuste) entre 3 et 7 mètres du sol. Mais certains nids ont été observés à plus de 30 m.

Les données de présence en période de reproduction, de la mi-mai à début juillet, peuvent faire penser à une reproduction dans le secteur d'observation.

Distribution et effectifs

La population européenne de cet oiseau est de 6 500 à 13 000 couples.

Surtout présent dans les régions du pourtour méditerranéen, il se reproduit en France (800 à 1 200 couples) au sud d'une ligne reliant la Vendée, le Loiret et le Doubs.

En région Centre, il est absent d'Eure-et-Loir, peu présent en Indre-et-Loire et dans le Cher. Par contre, les populations de l'Indre, du Loir-et-Cher et du Loiret sont plus conséquentes. Ses effectifs en région Centre sont estimés entre 60 et 80 couples.



Touraine

Habitats et mesures de gestion favorables à l'espèce

Dans nos régions, il niche essentiellement en zones forestières. Il installe son nid non loin de ses zones de chasse : landes, pare-feux.

Généralement, l'aire est en bordure de forêt ou sur un arbre isolé. Il affectionne particulièrement les pins, mais dans les landes, il peut choisir un bouleau ou un chêne.

Le Circaète Jean-le-Blanc est spécialisé dans la chasse aux serpents. Mais, lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, il se nourrit également de lézards, grenouilles, jeunes oiseaux et petits rongeurs.

Pour la protection de cette espèce, il faut surtout veiller au maintien des sites de nidification et à leur attractivité, due à la présence de reptiles.

Il faudrait donc :

- mettre en place des mesures de protection autour des aires afin d'assurer la réussite de la reproduction (un seul oeuf est pondu chaque année...);
- éviter tous travaux forestiers de la mi-mars au 1^{er} septembre aux abords des sites de reproduction ;
- maintenir les zones de chasse en préservant les milieux ouverts où l'oiseau recherchera ses proies.